

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 1747

### 92 - Hauts-de-Seine

### ASSOCIATIONS

### Modifications

Déclaration à la sous-préfecture d'Antony  
**FEDERATION NAGINATA (FNAG).**

*Nouvel objet* : régler, organiser, diriger, contrôler et développer sur le territoire métropolitain ainsi que dans les départements et territoires français d'outre-mer l'enseignement, la pratique et le développement de Atarashi Naginata, dans l'esprit et le respect des traditions japonaises, dans le cadre de la législation en vigueur et notamment des textes réglementant le sport en France ; pour le reste des statuts le terme Naginata regroupe Atarashi Naginata et Tendo Ryu Naginata Jutsu ; elle fédère toute association, club section poursuivant le même but ; elle souhaite bénéficier de la délégation et de l'agrément du ministre chargé des sports conformément aux textes législatifs en vigueur, elle peut participer à l'attribution des grades Dan dans l'esprit et les dispositions prévues par la fédération internationale  
*Siège social* : 12, avenue Louis Pasteur, 92220 Bagneux.

*Date de la déclaration* : 5 mars 2021.